

Alexandra MARTIN

Députée des Alpes-Maritimes

Conseillère départementale des Alpes-Maritimes

**Mesdames les Principales,
Messieurs les Principaux**
des collèges

Paris, le 10 septembre 2026

Madame la Principale, Monsieur le Principal,

Engagée de longue date dans la lutte contre le harcèlement scolaire, j'ai déposé une proposition de loi visant à renforcer notre arsenal de prévention et de lutte contre ce fléau, en lien avec l'association Marion La Main Tendue et sa fondatrice et déléguée générale, Nora Tirane Fraisse.

C'est à ce titre, et **en tant que députée des Alpes-Maritimes, que je souhaite appeler votre attention sur le film *Silences*, réalisé par Patrick Attali.**

Une enquête Ifop réalisée en octobre 2025 pour l'association Marion La Main Tendue, auprès de 3 015 collégiens et lycéens, établit que près de **deux élèves sur dix ont été exposés, de façon répétée, à des violences verbales, physiques ou psychologiques en milieu scolaire.**

Vous êtes, avec vos équipes, en première ligne face à cette réalité.

J'atteste avoir visionné ce film. *Silences* raconte l'histoire de Sarah, collégienne dont la rentrée bascule après qu'un incident anodin dans un couloir déclenche une spirale de micro-violences, d'humiliations et de solitude. Le film adopte un double point de vue, celui de l'adolescente et celui de l'adulte qui choisit d'agir, sans jamais désigner de coupable ni verser dans le voyeurisme. **J'ai été frappée par sa justesse : il parle aux collégiens sans les stigmatiser, et aux adultes sans les culpabiliser.**

Le film est accompagné d'un guide pédagogique complet, conçu pour les écoles, collèges et lycées par une équipe pluridisciplinaire, en lien avec le réalisateur. Il structure l'exploitation du film autour des trois phases du processus de harcèlement, initiation, escalade, ancrage, chacune adossée à une scène et à une compétence psychosociale à travailler : courage moral, empathie, coopération. Il s'appuie sur les cadres de référence du programme pHARe et prévoit un accompagnement des élèves avant, pendant et après la projection, ainsi qu'un protocole dédié si un élève se reconnaît dans le film.

Silences n'est donc pas seulement un film sur le harcèlement scolaire : c'est un outil de sensibilisation directement exploitable en classe.

Sa sortie nationale en salle est fixée au mercredi 4 novembre 2026, durant la semaine de mobilisation contre le harcèlement scolaire. À ce titre, nous le diffuserons à l'Assemblée nationale, le mardi 3 novembre prochain.

Je vous prie d'agréer, Madame la Principale, Monsieur le Principal, l'expression de ma considération distinguée.



Alexandra MARTIN
Députée des Alpes-Maritimes